

Le passé du mandarin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 189

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le passé du mandarin

Le discours prononcé par le recteur de l'Université de Berne, le professeur Georges Redard, lors du Dies academicus 1971, vient d'être publié en brochure. On y trouve ce passage intéressant, à côté de beaucoup d'autres : « En outre mes compétences, limitées, sont aussi contestables, et pour trois raisons au moins... La troisième, qui chagrinerait peut-être mes partisans et réjouirait mes contradicteurs, c'est que j'ai été, dans ma jeunesse, un militant d'extrême-gauche, à une époque où les marxistes acceptaient certes encore de remettre leurs principes en question, mais où le communiste avait, en Suisse, à peu près le rang d'un condamné de droit commun (je n'étais ni l'un ni l'autre en avril 1954, lors de mon premier voyage à Moscou, ce qui n'empêcha pas l'« Aargauer Tagblatt » de crier au scandale et d'exiger mon licenciement immédiat, à l'indignation du rédacteur en chef de la très libérale « Gazette de Lausanne » qui prit ma défense contre ce torchon). » Le discours a été publié sous le titre : « L'Université à l'heure de la contestation — Réflexions d'un mandarin ».

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

A la guerre comme dans la vie

Dans le numéro du 8 juillet de Réforme, j'ai lu un article qui m'a bien intéressé.

Ou tu porteras mon deuil, ça s'intitulait. Il y était question du procès de Buffet et de Bontems, les deux tueurs de la prison de Clairvaux, qui viennent d'être condamnés à mort.

Tout d'abord, ce dialogue, saisissant, entre l'avocat de la défense et le directeur de la prison :

« M. le directeur (...), étiez-vous satisfait du fonctionnement de la prison ?

— Oui, dans la mesure des faibles moyens dont je disposais.

— Vous n'êtes pas difficile. Est-il vrai que le 22 février 1970, un détenu en a poignardé un autre ?

— Oui.

(...)

— Est-il vrai que, quelques semaines après, le détenu Tony André s'est pendu ?

— Oui.

— Qu'en avril 1970, le détenu Lecharpentier s'est arrosé d'essence, incendié comme un bonze et est mort dans d'atroces souffrances à l'hôpital de Bar-sur-Aube, où il avait été transporté ?

— Oui.

— Que presque en même temps, le détenu Ferrer a tué le détenu Mehaouda ?

— Oui. »

Et les jeunes délinquants ?

Vous me direz : « En quoi ça nous concerne ? J'avais cru comprendre, par exemple, que nous ne disposons pas chez nous des locaux prévus par la loi depuis trente ans pour la détention des jeunes délinquants... Mais ce n'est pas là que je voulais en venir. Car je lis encore ceci, qui porte à réfléchir :

Selon Réforme, la vie de Buffet n'a été qu'une succession d'échecs.

« Il s'est engagé dans la Légion étrangère ; a fait la guerre d'Indochine à la table du général Navarre (vous vous souvenez : le scandale des piastres, Dien Pien Phu, etc...), dont il était le cuisinier ; est passé au Vietcong ; en est revenu pour se faire condamner et, dès lors, est entré dans la délinquance, en donnant aux opérations solitaires qu'il menait le caractère d'opérations de commando... »

Tiens ! tiens ! Et s'il y avait un rapport entre les

enseignements retirés de la guerre d'Indochine et ces opérations ?

Et l'exportation d'armes ?

Vous me direz (encore) : En quoi ça nous concerne ? — En ceci : dans deux mois, nous allons voter sur l'initiative contre l'exportation des armes. Vous avez des enfants, M'sieur-Dame, un fils, peut-être, aux cheveux trop longs... Si vous pouvez lui expliquer clairement que la neutralité s'accommode parfaitement du trafic des armes ; que la Croix-Rouge dont nous nous glorifions n'est en rien contradictoire avec les modestes bénéfices réalisés en vendant aux peuples sous-développés des explosifs, mitrailleuses, lance-flammes et autres joujoux, alors n'hésitez pas : votez non ! Mais attention : ces petits ont parfois l'esprit incroyablement tordu ; ils risquent de ne pas comprendre et de conclure bien hâtivement que la neutralité suisse, c'est une belle f... Voir même d'utiliser ces explosifs contre vous — ça s'est vu ! Et quant à moi, je ne me charge pas de les détromper.

J. C.

« Das Kapital » de Jules Bolomey

« Sputnik », l'équivalent soviétique du « Reader's Digest », révèle que Karl Marx faillit manquer son entrée dans l'histoire. Preuve en soit, cette lettre de son éditeur : « Monsieur le Docteur. Voilà dix-huit mois que j'attends le manuscrit de « Das Kapital » que vous avez accepté d'écrire pour nous. Si ce manuscrit n'arrive pas dans les six mois, nous serons contraints de confier cette tâche à un autre auteur. »